

■ Description de la formation :

Il est créé, conjointement à l'Université René Descartes **PARIS V**, à l'Université Claude Bernard **LYON I**, à l'Université de **GRENOBLE**, à l'Université **CLERMONT-AUVERGNE** et à l'Université de **ROUEN**, l'Université de **PARIS SACLAY**, l'Université de **NICE SOPHIA ANTIPOLIS** ainsi que l'Université libre de Bruxelles un Diplôme Interuniversitaire Européen de : **NUTRITION CLINIQUE ET METABOLISME** .

Les études ont une durée de 120 heures organisées en trois modules de 40 heures d'enseignement théorique réparties sur une année universitaire, les 2 premiers modules sur Paris et le dernier module sur Lyon.

■ Public concerné :

Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

- les candidats d'un pays de la C.E.E. titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, en pharmacie, en médecine vétérinaire.
- les étudiants inscrits en D.E.S. de Médecine ou de Pharmacie.
- les candidats d'un pays de la C.E.E. titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de diététique (Bac + 2 ou Bac + 3) ou d'une maîtrise de sciences ou d'un diplôme d'infirmier dont l'activité est directement ou indirectement centrée sur la nutrition humaine.
- les candidats hors C.E.E. titulaires d'un diplôme équivalent.

L'autorisation d'inscription est prononcée dans chacune des Universités par le directeur d'enseignement concerné après examen du dossier et entretien.

Accord écrit obligatoire du professeur à fournir avec le dossier d'inscription

FERMETURE DU SERVEUR D'INSCRIPTION LE 13 OCTOBRE

■ Modalités d'accès :

Responsable de l'enseignement :

Professeur Noel PERETTI

Hôpital Femme Mère Enfant

Service Gastroentérologie, Hépatologie et Nutrition pédiatrique

59 Bd Pinel

69577 Bron Cedex

tél : 04.72.35.70.50

noel.peretti@chu-lyon.fr

Coordinateur :

Docteur Frédéric VALLA

UTDN Hôpital de la Croix Rousse

frederic.valla@chu-lyon.fr

Informations administratives :

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD - LYON I

Service FOCAL

8, avenue Rockefeller

69373 LYON CEDEX 08

formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

■ Modalités d'évaluation :

Durée : 1an

L'examen de fin d'études consiste en **une épreuve écrite** anonyme et **un mémoire**.

L'épreuve écrite est organisée de façon simultanée par les différentes universités et porte sur les trois modules sous la forme de trois questions rédactionnelles. Elle est notée de **0 à 20**.

Le mémoire est rédigé sur un thème défini en accord avec le directeur d'enseignement de l'Université où est inscrit le candidat. **La soutenance de mémoire** doit intervenir au plus tard avant la fin de l'année universitaire d'inscription. Le mémoire est également noté de **0 à 20**.

**Seuls sont déclarés admis les candidatst ayant obtenu une moyenne générale à l'ensemble des épreuves.
Une seule session d'examen par an.**

Modalités d'évaluation :

Durée : 1an

L'examen de fin d'études consiste en **une épreuve écrite** anonyme et **un mémoire**.

L'épreuve écrite est organisée de façon simultanée par les différentes universités et porte sur les trois modules sous la forme de trois questions rédactionnelles. Elle est notée de **0 à 20**.

Le mémoire est rédigé sur un thème défini en accord avec le directeur d'enseignement de l'Université où est inscrit le candidat. **La soutenance de mémoire** doit intervenir au plus tard avant la fin de l'année universitaire d'inscription. Le mémoire est également noté de **0 à 20**.

**Seuls sont déclarés admis les candidatst ayant obtenu une moyenne générale à l'ensemble des épreuves.
Une seule session d'examen par an.**

Session de la formation :

Date de début : 01/12/2025 Date de fin : 03/04/2026

Conditions d'accès :

Réinscription au mémoire seul (épreuves écrites validées.) : 400 €

Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :
NOEL PERETTI : noel.peretti@univ-lyon1.fr , 0472129430

Contact scolarité (inscription) :
Gestionnaire 5 : formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :
Gestionnaire 5 : formation-diplomante5@univ-lyon1.fr

Poursuites d'études :

Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 1200 € par an
Si prise en charge employeur : 1200 € par an